

**PROCES-VERBAL
Du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 21 mai 2018**

**Convention pluriannuelle d'objectifs et de partenariat
avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur**

L'an deux mille dix-huit, le 21 mai, les membres du Conseil d'administration de l'association Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis à Briançonnet, à partir de 10h00.

Ils ont examiné le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de partenariat - Syndicat Mixte du PNR / Conseil de développement du PNR. Cette dernière a pour objet de fixer les modalités de relations entre le Conseil de développement et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, les engagements respectifs ainsi que les modalités d'intervention financière du Syndicat mixte.

Le projet de convention avait été transmis aux membres du Conseil d'administration par voie électronique le 25/04/2018 et les retours des uns et des autres ont pu être intégrés.

La réunion du Conseil d'administration était présidée par M. René Perier, assisté d'une secrétaire de séance, Mme. Nicole Trevet.

Six membres sur neuf du Conseil d'administration étant présents, le Conseil a pu délibérer.

Délibérations :

- **Le Conseil d'administration approuve la convention pluriannuelle d'objectifs et de partenariat avec le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.**
- **Le Conseil d'administration autorise Monsieur René Perier, membre du bureau du Conseil d'administration, à signer cette convention susmentionnée.**

Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

A Briançonnet, le 21 mai 2018

Le président de séance

René Perier

La secrétaire de séance

Nicole Trevet